

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Eric Tomas, *Bourgmestre-Président* ;  
Gaëtan Van Goidsenhoven, Fabrice Cumps, Monique Cassart, Mustapha Akouz, Françoise Carlier,  
Elke Roex, Jean-Jacques Boelpaepe, Fatiha El Ikdimi, Sofia Bennani, Christophe Dielis, *Échevin(e)s* ;  
Walter Vandebossche, Fabienne Miroir, Fadila Laanan, Philippe Debry, Isabelle Emmery, Guy  
Wilmart, Abdurrahman Kaya, Abdallah Boustani, Nketo Bomele, Oscar Dubru, Kamal Adine, Hediye  
Yigit, Patricia Empain, Redouane Ahrouch, El-Houssien Ghallada, Waut Es, Pierre Migisha, Achille  
Vandyck, Nadine Van Lysebetten, Lotfi Mostefa, Latifa Ahmiri, Anne Mertens, Louis Bogemans,  
Didier Bertrand, Mustafa Ulusoy, Hugo De Deken, François Rygaert, Anne Vanden Bosch,  
*Conseillers communaux* ;  
Marcel Vermeulen, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Leopold Lapage, Danielle Depre, René Pypens, Jérémie Drouart, Ann Brusseel, Alain Kestemont,  
Susanne Muller-Hubsch, Hilde Duroi, *Conseillers communaux*.

**Séance du 23.06.16**

---

**#Objet : CC. Développement d'un Schéma de Développement Économique et Commercial (SDEC) et la réalisation d'un Observatoire Local de l'Économie (OLE). Utilisation de cet outil comme base pour les prises de décisions dans le cadre du développement économique et de l'aménagement urbanistique communal. Approbation. #**

---

Séance publique

**400 AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES****450 Economie, Classes moyennes et emploi**

LE COLLEGE AU CONSEIL.

Mesdames, Messieurs,

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a, en date du 25 novembre 2014, approuvé l'établissement d'un Schéma de Développement Économique et Commercial (SDEC) et la réalisation d'un Observatoire Local de l'Économie (OLE) afin de pouvoir développer une politique économique et commerciale et de pouvoir mener une politique pro-active facilitant la gestion du tissu économique et commercial d'Anderlecht.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a ensuite, en date du 23 décembre 2014, désigné la sprl GEOCONSULTING pour réaliser l'établissement d'un Schéma de Développement Économique et Commercial (SDEC) et en date du 5 mai 2015 pour la réalisation d'un Observatoire Local de l'Économie (OLE).

Le développement d'un SDEC consistait à réaliser un répertoire exhaustif de l'appareil commercial et économique se développant sur l'ensemble du territoire communal, ainsi qu'une identification des points forts et de leur potentiel de développement. Un recensement des commerces et des entreprises, ainsi qu'un répertoire complet des cellules vides et de leur surface utilisable, a été réalisé, ainsi qu'une identification des

secteurs commerciaux.

Un focus spécifique sur l'évolution de certains noyaux commerçants a été réalisé afin de proposer des mesures concrètes pour orienter leur développement futur. Grâce à ces outils, la Commune pourra améliorer la diversification commerciale des pôles et rendre ceux-ci plus attractifs.

A travers plusieurs enquêtes, le comportement d'achat des habitants et des clients, ainsi que leurs attentes en terme d'implantation commerciale, ont été étudiés et le potentiel de nouveaux concepts commerciaux a été analysé et des recommandations stratégiques et opérationnelles destinées à soutenir un développement commercial et économique ont été formulées.

La réalisation d'un OLE est le complément idéal d'un SDEC dans la mesure où cet outil permet l'exploitation des données de l'étude et rend celles-ci facilement exploitables. Les mises à jour des données permettra de garantir le caractère pérenne de l'outil. Il s'agit ici d'un logiciel de cartographie dynamique permettant à l'autorité publique de garder en temps réel, de manière simple et rapide, une vision claire et globale sur le développement commercial et économique de son territoire.

Cet OLE est un instrument de monitoring en matière de commerce, un support idéal pour mettre en place une politique de développement commercial permettant de soutenir des politiques pro-actives en matière d'accueil et de prospection des investisseurs commerciaux, ainsi qu'une plate-forme pour stimuler l'investissement commercial et enfin un instrument de communication contribuant à l'image positive d'une commune.

Considérant que suite à ces deux projets, plusieurs recommandations ont été faites et des fiches d'actions ont été établies regroupant des conclusions par noyaux commerciaux pour aider la Commune à améliorer la diversification commerciale des pôles et afin de rendre ceux-ci plus attractifs.

Une présentation finale de cet outil a déjà été présentée devant les Sections Réunies du Conseil communal en date du 25 novembre 2015 et a été très bien accueillie.

Considérant que la politique du service des Classes moyennes-Économie-Emploi est entre autre de promouvoir l'activité économique dans toute la commune.

L'annexe relative au "Schéma de développement économique et commercial de la commune d'Anderlecht" est consultable en version papier dans le cabinet du Secrétaire communal.

Par conséquent, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, d'approuver:

- l'utilisation de cet outil comme base pour les prises de décisions dans le cadre du développement économique et de l'aménagement urbanistique communal.

La présente délibération sera soumise aux autorités de tutelle compétentes.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,  
(s) Marcel Vermeulen

Le Bourgmestre-Président,  
(s) Eric Tomas

POUR EXTRAIT CONFORME  
Anderlecht, le 24 juin 2016

Le Secrétaire communal,

Par délégation :  
L'échevin,

Marcel Vermeulen

Christophe Dielis